

MUNICIPALITÉ  
DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS



AVIS PUBLIC

Le 11 mai 2023,

Avis est par la présente, donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qu'une consultation publique aura lieu au sujet d'une demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du lot 4 564 982, situé au 377, rue Ménard concernant la reconstruction du garage à une distance de 1.21 mètre et 1.52 mètre du bâtiment principal.

- Le règlement de zonage #401 prévoit à l'article 4.11 A7, que la distance minimale à respecter du bâtiment principal est de 3 mètres.

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 1.79 mètre et 1.48 mètre.

**La période de consultation publique aura lieu :**  
**Lundi le 5 juin 2023 à 19h00**  
**À la salle municipale de l'hôtel de ville de Sabrevois**  
**Situé au 1218, route 133.**

Lors de cette assemblée, le conseil statuera sur cette demande. Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ce dossier.

**MATHIEU SENÉCAL**  
Inspecteur en urbanisme

**FREDY SÉRREYN**  
Directeur général